

VOTRE DEMARCHE AVANT HOSPITALISATION

1

PRISE DE RENDEZ-VOUS DE PRE-ANESTHESIE :

Prenez rendez au numéro indiqué par le secrétariat de votre médecin. La consultation de pré-anesthésie est obligatoire et doit avoir lieu au minimum 48h avant votre intervention. Pour les mineurs, la présence des enfants et des parents est indispensable

2

INSCRIVEZ VOUS SUR RAMSAYSERVICES.FR :

Préparez votre admission en ligne sur le portail sécurisé. Cette étape clé permet d'effectuer votre démarche administrative, de choisir vos prestations hôtelières et d'être en lien direct avec l'établissement tout au long de votre prise en charge. C'est simple : rendez-vous sur ramsayservices.fr et laissez vous guider.

Munissez vous de :

- Pièce d'identité
- Carte vitale
- Carte mutuelle ou attestation CMU
- Carte bancaire

(Uniquement dans le cas où vous ne pouvez pas effectuer cette démarche en ligne, rendez-vous au service pré-admission de votre établissement avant votre rendez-vous de pré-anesthésie)

3

CONSULTATION DE PRE-ANESTHESIE :

Lors de votre rendez-vous, munissez vous de :

- L'ordonnance de votre traitement personnel en cours
- La carte de groupe sanguin (si vous la possédez)
- Les examens récents : résultats d'analyses, bilans cardiologiques...

4

LE JOUR DE L'ENTRÉE :

Apportez les documents transmis lors des consultations (consentements éclairés signés, consultation anesthésie...), les différents examens, un moyen de paiement et présentez-vous sans bijoux.